



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE JETTE

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.irisnet.be
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 30/03/2018

09h00: Approbation du procès-verbal de la réunion du 02.03.2018.

Demande soumise aux mesures particulières de publicité dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme:

- 1) 09:20 **J.9842 - Monsieur Fang Chien CHAN :**
Permis d'urbanisme : Réaménagement d'un parking à l'air libre de 17 emplacements de stationnement,
Avenue de l'Exposition 266.
Zone mixte, le long d'un espace structurant du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Zone de commerce et zone de parking arboré du PPAS n° 5.01 de la Vallée du Molenbeek approuvé par l'A.R. du 26.01.1988;
Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).
Enquête publique du 08/03/2018 au 22/03/2018.

Demande de permis d'urbanisme déjà soumise à l'avis de la Commission de concertation le 24/02/2017:

- 2) 09:35 **J.9373 - Monsieur Gabriel GREGOIRE :**
Permis d'urbanisme :
- **objet de la demande initiale** : Régularisation de la division d'une maison unifamiliale en 5 logements (le non-respect du permis d'urbanisme J.7658 qui autorisait 3 logements);
- **objet de la demande modifiée** : Régularisation de la division d'une maison unifamiliale en 3 logements avec augmentation du volume en façade arrière (le non-respect du permis d'urbanisme J.7658 qui autorisait 3 logements),
Rue Léopold Procureur 33.
Zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) ;
Dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);
Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).
Enquête publique du 08/03/2018 au 22/03/2018.

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

- 3) 10:00 **J.10630 - FONDS DU LOGEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE:**
Permis d'urbanisme : Construction de 16 logements passifs,
Rue du Saule/Rue Eugène Toussaint.
Zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) ;
Permis de lotir L.53 délivré à la commune de Jette le 15.01.1975;
Dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);
Dérogation à l'art. 5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant);
Dérogation à l'art. 3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant);
Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);
Application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions);
Application de l'art. 155 §2 du COBAT (dérogation à un permis de lotir);
Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).
Enquête publique du 08/03/2018 au 22/03/2018.
- 4) 10:30 **J.10589 - Monsieur Levon MOURADIAN :**
Permis d'urbanisme : Construction d'un immeuble de 8 appartements dont deux appartements 1 chambre, quatre appartements 2 chambres et deux appartements 3 chambres,
Rue Léopold I 315.
Zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);
Dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);
Dérogation à l'art. 13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable);
Dérogation à l'art. 5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant);
Dérogation à l'art. 10 du titre I du RRU (éléments en saillie sur la façade - balcons, terrasses et oriels).
Enquête publique du 08/03/2018 au 22/03/2018.
- 5) 11:10 **J.10574 - Monsieur Alparslan OZKAN :**
Permis d'urbanisme : Construction d'une nouvelle toiture afin de créer un duplex dans un immeuble à appartements,
Rue Dansette 15.
Zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);
Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur);
Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes).
Enquête publique du 08/03/2018 au 22/03/2018.
- 6) 11:35 **J.10561 - Monsieur et Madame BUNIEWSKI - DADEJ :**
Permis d'urbanisme : Mise en conformité de la transformation d'une maison de commerce en un garage au rez-de-chaussée, un appartement 1 chambre au 1er et un duplex de 2 chambres au 2e étage et sous toiture, transformation de l'annexe arrière aux 1er et 2e étages et isolation de la façade à rue,
Rue Edouard Faes 111.
Zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) ;
Application de la prescription particulière 3.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions);
Dérogation à l'art. 3 du titre I du RRU (implantation de la construction -

façade avant);

Dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);

Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).

Enquête publique du 08/03/2018 au 22/03/2018.

- 7) 14:00 **J.10577 - Monsieur et Madame AKTAN-BAYSOY :**
Permis d'urbanisme : Régularisation de l'aménagement d'une pergola en façade arrière d'une maison unifamiliale,
Avenue de l'Arbre Ballon 78.
Zone d'habitation à prédominance résidentielle du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
PPAS n° 4.06 du quartier du Laerbeek approuvé par l'A.E. du 07.03.1991: zone d'habitation;
Dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de cour et jardin.
Enquête publique du 08/03/2018 au 22/03/2018.
- 8) 14:15 **J.10538 - Monsieur Jean-Pierre STALPAERT :**
Permis d'urbanisme : Changement d'utilisation d'un dépôt de denrées alimentaires + garage pour 8 voitures (taxis) en dépôt de voitures destinées à l'exportation et en stockage d'articles de brocante ainsi que la modification de la porte de garage en façade avant ,
Rue Tilmont 80.
Zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) ;
PPAS n° 8.05 du quartier Albert approuvé par l'A.G. du 25/02/1999 : espace public du quartier et de caractère mixte;
Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots);
Application de la prescription particulière 3.5.1° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions).
Enquête publique du 08/03/2018 au 22/03/2018.

Demande soumise aux mesures particulières de publicité dans le cadre d'un projet de Contrat de Quartier Durable et rapport sur les Incidences Environnementales:

- 9) 14:30 **Commune de Jette :**
Projet du Contrat de Quartier Durable (CQD) Magritte et rapport sur les incidences environnementales de ce projet,
Périmètre du CQD Magritte.
Zone d'habitation, zone mixte, zone d'équipements d'intérêt collectif ou de service public, zone de chemin de fer, zone de parc, espaces structurants et zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) ;
Suivant les prescriptions de l'ordonnance organique du 6 octobre 2016 de la revitalisation urbaine;
Suivant les prescriptions de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24.11.2016 relatif aux Contrats de Quartier Durable.
Enquête publique du 22/02/2018 au 23/03/2018.

Le Président,

P. LEROY

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.
Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.